

Division du budget et de l'action sociale (DBAS)

La division a en charge les affaires budgétaires et l'action sociale. Elle se compose de 2 bureaux et d'une chargée de mission.

Chef(fe) de division

Bureau : 17.51

Téléphone : 01 71 14 28 25

Courriel : ce.dsden92.dbas@ac-versailles.fr

Chef de bureau

Bureau : 17.56

Téléphone : 01 71 14 27 11

Courriel : ce.dsden92.dbas1@ac-versailles.fr

Le bureau DBAS 1 a en charge les affaires budgétaires : suivi des commandes

Bureau : 17.52

- Commandes sur des crédits pédagogiques, Compte Personnel de Formation - **Téléphone** : 01 71 14 27 10
- Commandes sur des crédits de fonctionnement, suivi des baux et charges des circonscriptions - **Téléphone** : 01 71 14 27 12
- Commandes sur des crédits Education Prioritaire et numériques, Service Minimum d'Accueil - **Téléphone** : 01 71 14 27 59

Le bureau DBAS 2 a en charge l'action sociale : logements sociaux, aide d'urgence, consultations juridiques.

Bureau : 17.48

Instruction des demandes de logements sociaux (Lettres C à Z) et autres aides - **Téléphone** : 01 71 14 27 08

Bureau : 17.52

Instruction des demandes de logements sociaux (Lettres A et B) - **Téléphone** : 01 71 14 27 59 (sauf le mercredi)

Courriel : ce.dsden92.actionsociale@ac-versailles.fr

La Chargée de mission CNR "Notre école, faisons-la ensemble" accompagne les porteurs de projet du 1er et 2nd degré dans la constitution de leur dossier et leur mise en œuvre.

notreecole.92@ac-versailles.fr

Téléphone : 01.71.14.27.78